



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 29 61 11 35
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG



Les nouvelles d'Irvillac

Bulletin communal d'informations



Numéro 260

NOVEMBRE DECEMBRE
2025

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !
Facebook : « Mairie d'Irvillac »



ANIMATIONS DE NOËL A IRVILLAC

APE - IRVILLAC - dimanche 7 décembre



Comité des Fêtes d'Irvillac - dimanche 14 décembre



OPÉRATION | ARBRE | NAISSANCE

La municipalité d'Irvillac invite les parents des enfants nés entre le 1er novembre 2024 et le 31 octobre 2025 à la cérémonie « Une naissance, un arbre (pommier) »,

le dimanche 23 novembre 2025 | 11h, à la salle Kerlevenez.

Chaque famille recevra un pommier à planter, symbole de vie et de lien avec la nature sur un espace communal ou à domicile, au choix.

La remise des arbres sera suivie d'une présentation des services municipaux pour la petite enfance et d'un moment convivial autour du pot de l'amitié, en présence des élus.

Merci de confirmer votre présence auprès de la mairie : ☎ 02 29 61 11 35 ou par ✉ : info@irvillac.fr

Conseil Municipal

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 1er octobre 2025

Lors de cette séance de Conseil, le Maire a été autorisé à signer deux conventions avec le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère pour la sécurisation de réseaux d'Electricité Basse tension aux lieux-dits Lohan et Crec Vian.

Les élus ont ensuite approuvé une proposition de la municipalité d'augmenter les tarifs de location de mobilier neuf (tables et bancs) mis à la disposition de la population pour des événements familiaux. Les tables seront louées 4 € l'unité et les bancs 2 € l'unité. Le mobilier ancien reste disponible au tarif de 2,5 € la table et 0,25 € la chaise.

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé la convention de partenariat pour le fonctionnement des ALSH intercommunaux du Pays de Daoulas jusqu'au 31 décembre 2029. Cette convention a pour objet de préciser les engagements des communes, les conditions d'accueil des enfants, le règlement intérieur, les engagements financiers des parties, la représentation des communes partenaires et la concertation des élus au comité de pilotage et au comité technique.

Les élus ont aussi autorisé le recrutement d'agents contractuels pour faire face temporairement à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité ou à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de 12 mois.

Le Maire a ensuite informé le Conseil de l'abandon du projet de la ZAC de Reun Ar Moal qui n'a pas été finalisé en raison du changement de vocation (suppression de la dimension commerciale) et la diminution de l'emprise foncière. Cette décision est également liée à la création du Parc de la Garenne destiné à accueillir sur le même site un village d'entreprises et un hôtel d'entreprises dans le cadre d'un permis d'aménager qui sera déposé prochainement par la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas.

Le Maire a également informé le Conseil des nouveaux tarifs de l'eau pour l'année 2026, en augmentation 3,1 % par an jusqu'en 2028 avec l'objectif d'une convergence tarifaire. Cette augmentation représente 4 € pour une consommation de 90 m3.

Le Maire a aussi évoqué une augmentation de 3,53 % des tarifs de l'assainissement pour 2026

afin de faciliter le financement des 30 millions d'euros nécessaires à la modernisation des infrastructures.

Guy KERDONCUFF, 1^{er} Adjoint, a ensuite évoqué les travaux d'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale du Pays de Brest) concernant la résilience énergétique et la préservation des sols agricoles et naturels du territoire. Il a précisé que ces travaux ont pour but de déterminer les productions énergétiques compatibles avec la vocation agricole et naturelle des sols en Pays de Brest.

Guy KERDONCUFF a ensuite informé les élus de l'avancement des travaux d'effacement du réseau électrique, basse tension, dans le hameau de Lavadur. Il a précisé que ces travaux étaient en cours d'achèvement et que l'entreprise avait rencontré des difficultés liées à la nature rocheuse du sol.

François BRUNET, Adjoint en charge de la voirie et des bâtiments communaux, a ensuite évoqué le démarrage du chantier de construction du hangar communal destiné à abriter les véhicules des services techniques.

Valérie LE CANON, Adjointe aux affaires sociales a rappelé que le repas du CCAS aura lieu le dimanche 12 octobre à la salle Kerlevenez pour les personnes âgées de 70 ans et plus.

Yann MONBEL, Conseiller délégué, chargé de la vie associative, a rappelé que l'Association Le Souvenir Français, organise du 2 au 13 novembre, dans la salle d'exposition communale, une exposition à la mémoire des irvillacois, morts pour la France au cours de la 2^e guerre mondiale. Yann MONBEL a également indiqué que l'A.P.E. organise le traditionnel Marché de Noël le 7 décembre à la salle Kerlevenez.

Enfin, le Maire a rappelé que l'Association War Hent-chou Irvilhag a tenu son assemblée Générale le 13 septembre et que le bureau a été renouvelé en raison des décès de Patrick LE HENAFF et de Daniel NEDELEC. Gilbert CRENN a été élu Président, Marie-Françoise MARHIC, trésorière, et Bertrand MAZE, secrétaire.

La séance s'est achevée à 10H00 et la date du prochain Conseil Municipal a été fixée au mercredi 10 décembre à 20H30.

Incivilités



Depuis plusieurs semaines, les actes d'incivilité se multiplient dans la commune. Les faits sont principalement constatés place de l'Église et route du Tréhou, où les toilettes publiques font régulièrement l'objet de dégradations : lavabos, W.-C. et urinoirs détériorés, poignées de porte arrachées, papier toilette, brosses ou poubelles volés, sans oublier les déchets abandonnés.

Chaque semaine, ces incivilités engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité, qui s'efforce pourtant de maintenir ces équipements dans un état de propreté et de fonctionnement irréprochable, au service de tous les usagers.

La municipalité rappelle que de tels actes sont passibles poursuites pénales et appelle chacun au respect des biens communs, gages du bien-vivre collectif.



Vie Communale

Club des 3 Rivières - voyage et finale départementale de tarot



Le club des 3 Rivières a organisé, au début septembre, un voyage d'une semaine dans l'Aveyron. 54 partants, du club mais également d'autres clubs dépendant de Générations Mouvement. Au programme Belcastel, Bournazel, Conques, Rodez, Marcillac, Le viaduc de Millau, Villefranche de Rouergue et bien d'autres sites. Bien sur l'aligot a été au menu du groupe dans les causses.



Le mardi 30, le club organisait avec la fédération, la finale départementale de tarot. Dans une ambiance concentrée sur les cartes, 68 concurrents s'affrontaient. Didier Pros du club d'Irvillac finissait 5ème. Bravo à lui.

Le club démarre également au mois d'octobre, avec le concours d'Anael Guyomarch, un atelier d'écriture. Pour la contacter : anael.guyomarch@gmail.com

Naturellement, la pétanque, les dominos, la marche et les ateliers (photo, cuisine et vannerie) ainsi que le goûter du jeudi après-midi demeurent.

Repas du CCAS dimanche 12 octobre



La photo ci-contre présente Jean MENEZ, âgé de 87 ans aux côtés de Josette GOSCOZ, âgée de 89 ans.

Le nombre de convives de plus de 70 ans était de 38 personnes. La chorale « Les Grangines de Logonna-Daoulas a animé le repas qui a permis à tous les invités de passer un très bon moment de convivialité. Le repas a été préparé par le restaurant le Ty Lannig d'Irvillac.

Les doyens de la commune n'étaient pas présents mais ont bénéficié d'un repas déposé à leur domicile. Il s'agit de Mme Jeanne KEROMNES, âgée de 94 ans, et M. Jean CRENN, âgé de 90 ans. Le service à table a été assuré par quatre jeunes de l'association « Log Ado » de Logonna Daoulas.



Pour vos cadeaux de fin d'année, Une bonne idée...
les 6 ouvrages de L'association War Hentchou Irvilhag
DISPONIBLES EN MAIRIE
(ou contact au 06 99 42 63 64)

Tome 1 - (réédition étoffée) – 86 pages - De la préhistoire à la Révolution : La préhistoire – L'époque romaine – Les origines de la paroisse et du nom Irvillac – La période allant du VIème siècle à 1532 – La période 1532-1789 – La Révolution. - Les monuments, demeures et autres édifices : l'église Saint-Pierre – les chapelles – les calvaires – les fontaines sacrées. - Éléments divers : la toponymie – Légendes et mystères.

Tome 2 - 106 pages : La petite et la grande histoire : Le dix-neuvième siècle – La guerre 1914 – 1918 – La guerre 1939 – 1945 - Les grandes évolutions de la commune : Le déclin – La modernité. - La vie des habitants d'Irvillac : La vie religieuse – La vie économique – Quelques aspects particuliers de la vie des habitants.

Tome 3 - 75 pages : - Irvillac d'hier et d'aujourd'hui, en images : Le bourg, sous différents angles – Autres vues intéressantes Irvillac.- A propos d'Irvillac, quelques articles : Femmes et Hommes d'Irvillac, au fil des siècles – Irvillac et son histoire.

Tome 4 – 46 pages : Lavadur, un village d'Irvillac : Les temps très anciens – Les temps anciens, avant 1800 – Les temps modernes, 19è et 20 è siècles – Légendes et Fêtes.

Tome 5 – 54 pages : La seconde guerre mondiale: les événements à Irvillac – nombreuses photos

Tome 6 - 72 pages : Quatre chapitres : Les croix et les calvaires de la commune - Noël Le Goff, célèbre au Québec - J.M Le Corvaisier, recteur en 1789 - le Pays Kernevodez.

PRIX : 10 € l' ouvrage – 35 € les six ouvrages (Prix adaptés si achat de 2, 3, 4, 5)

Photo souvenir



COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

DU 11 NOVEMBRE 1918

La Commune d'Irvillac, l'Association UNC d'Irvillac et le Comité du Souvenir Français d'Irvillac et ses environs, organisent le 11 novembre 2025 une cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Cette cérémonie aura lieu à 11H00 devant le monument aux morts de la route de Hanvec, dans le bourg d'Irvillac, et sera précédée, à 10H30, d'un dépôt de gerbe et de la flamme du souvenir devant le monument de la Résistance, rue du 16 août 1944.

A l'issue de la cérémonie devant le monument aux morts une plaque commémorative d'un soldat d'Irvillac, mort pour la France en 1918, sera inaugurée dans le cimetière communal en présence de la famille du défunt. Un vin d'honneur clôturera ces commémorations au café « Le Chat Pristi » à Irvillac.

Les adhérents des associations patriotiques se retrouveront ensuite au restaurant « Le Ty Lannig » pour leur repas annuel des associations

inscription en Mairie au ☎ 02.29.61.11.35

EXPOSITIONS

SALLE D'EXPOSITION MUNICIPALE

A CÔTÉ DE L'ÉGLISE

Exposition

Comité du Souvenir Français Irvillac
et ses environs



Histoires de
Pierre F. M. Roc'hongar
Etienne J. Le Cann
Pierre M. Primel
Yves J. M. Inizan
Guy Le Stum
Nicolas Joltikov
Jean N. Kernéis
**Morts pour la France
1939-1945**

et
Histoire du
Souvenir Français

Salle d'exposition à côté
de l'Eglise d'Irvillac
Du 2 au 13/11/2025
10H-12H30 / 14h30-16H30
Sauf le 4/11 :
10H-12H30 / 14h30-19H
Et sauf le 11/11 : 15H-18H



Avec le soutien financier
du Département du Finistère

« Merveilleuse végétation tropicale »



Exposition photos « florilège de roses de Bretagne ».

Présentation du livre « Merveilleuse végétation tropicale ».

Dimanche 7 décembre 2025 de 10h à 18h

IRVILLAC Salle d'exposition communale, place de l'église (entrée gratuite). Contacts : 07 45 15 37 09

565 pages de 1500 photos uniques, prises au jardin d'Eden à la Réunion, de Balata en Martinique ou au parc botanique de Nouvelle Calédonie, au détour d'une route, sur la dune d'une plage, aux abords d'un sentier, au cœur de la nature brouillonne. Françoise a gravé par ses photos l'éphémère des fleurs d'une merveilleuse végétation tropicale.

Entreprises/Artisans locaux

Serres de Kermenguy, à Crêac'h Menguy en direction d'Hanvec

Vente de sapins dans la plantation :

le mercredi 3 décembre de 14h à 17h
le samedi 6 décembre de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
le mercredi 10 décembre de 14h à 17h
le samedi 13 décembre de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
le mercredi 17 décembre de 14h à 17h
le samedi 20 décembre de 10h à 12h

De variété Abies grandis, ils ont une odeur agréable et conservent très bien leurs aiguilles.

Ils seront coupés selon votre choix puis mis en filet pour un transport plus facile.

Vous pouvez aussi passer ces jours-là pour réserver votre sapin.

ATTENTION : paiement uniquement en chèque ou espèces, et mettez vos bottes !

à bientôt, Christelle - 06-78-42-13-59



Vous êtes touché.e par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée

L'association France Alzheimer 29 vous propose une

PERMANENCE

VENEZ RENCONTRER NOS BÉNÉVOLES pour échanger, vous informer et découvrir nos actions en toute discréetion et bienveillance

Gratuit, avec ou sans rendez-vous préalable

À LANDERNEAU

CAP HORN - 1 rue de Kergonidec

Chaque 1er lundi du mois de 14h à 16h
(démarrage le 6 octobre 2025)

INFORMATIONS

02 98 44 90 27 @ secretariat29@francealzheimer.org
www.francealzheimer.org/finistere www.facebook.com/FranceAlzheimer29

Avec le soutien de



Collecte de jouets neufs : Enfants de 1 à 12 ans

OPERATION PÈRE NOËL VERT

du COMITÉ DE DAOULAS

Dépôts des jouets en MAIRIE de

Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irvillac, Le Faou, L'hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Loperhet, St Eloy, St Urbain (Éviter les peluches si possible)

2025

Du 15 Novembre au MARDI 2 Décembre

PERMANENCE

VENEZ RENCONTRER NOS BÉNÉVOLES pour échanger, vous informer et découvrir nos actions en toute discréetion et bienveillance

À LANDERNEAU

Chaque 1er lundi du mois de 14h à 16h (démarrage le 6 octobre 2025)

INFORMATIONS

02 98 44 90 27 @ secretariat29@francealzheimer.org
www.francealzheimer.org/finistere www.facebook.com/FranceAlzheimer29

le Marsoins du Bout du Monde

Un camion de prévention en santé

OUVERT À TOUT ANONYME SANS RENDEZ-VOUS GRATUIT

Troubles de la mémoire

Écoute, échanges, conseils, orientations et soutien pour tout public et aux aidants de la maladie d'Alzheimer...

Vendredi 30 janvier IRVILLAC

Parking du Tréhou | 10 h - 12 h 30

Clemence, coordinatrice du Marsoins
06 50 18 55 24
clemence@avossoins.fr

Retrouvez le programme complet sur lemarsoins.fr

Informations diverses

PAYS LANDERNEAU DAULAS

Besoin d'aide pour utiliser votre outil connecté ?

Les activités numériques
Gratuit à deux pas de chez vous

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL SUR RDV

- > Le mardi à la MSP de Landerneau
- > Le jeudi 13h45 - 17h30 au Pôle des Services Publics de Daoulas

CONSEILLERNUMERIQUE@CAPLD.BZH
06 22 05 29 72

PAYS LANDERNEAU DAULAS

RIBIN'AD TRANSPORT À LA DEMANDE

PASS DUO JEUNE & SENIOR
Pendant les petites vacances scolaires !

2 places pour le prix d'1 !
quand un jeune (- 18 ans) et un jeune senior (+60 ans) partagent l'aventure Ribin'AD !

La bonne idée pour prévoir des sorties en famille
Accompagner les petits-enfants à la piscine, au cinéma, à l'abbaye de Daoulas...

Plus d'infos
02 98 83 73 83
pays-landerneau-daoulas.fr

Illustration : © C. Gouraud

JEUDI 13 NOVEMBRE 18h30
AU PAUL ART'S à Daoulas

Apéro des Parents d'ados

Un temps entre parents pour échanger, s'informer, partager sur nos expériences avec nos ados

RéAAP 29 ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Finistère **Vivre au Pays de Daoulas**

Plus de renseignements au 06 46 11 09 48

Factures d'énergie trop élevées ?

Parlons-en, des solutions existent !
Informations, conseils à partir de vos contrats et factures, chèque énergie...

Lundi 3 novembre 2025 de 14h à 17h
CCAS de Landerneau
1 rue du Docteur Pouliquen

Infos et inscriptions : www.energence.bzh
02 98 21 13 14

Illustration : © C. Gouraud

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,

jean.noel.le-gall@irvillac.fr

Rédaction et information :

Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr / bulletin@irvillac.fr

Site : www.irvillac.fr

Blog: http://irvillac.over-blog.com



Services de Garde

urgences

SAMU 15
Pompiers 18
Police 17



Appelez le 112 pour toute urgence.
Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



* Taxi Morizur-Salaün Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

* Cabinets Infirmiers :

- SALVÉ Anne / EUSTACE Annie
7, bis route de Daoulas - 06 30 39 13 80 / 02 98 25 98 23
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne
5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18 / 06 63 74 14 57



DEFIBRILLATEURS

Secrétariat ouvert au Public : Tél : 02. 29. 61. 11. 35

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00

Mercredi-Jeudi-Samedi (le premier du mois) : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire

Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy : 1er Adjoint au Maire

Urbanisme, Patrimoine et Culture

Permanence le Mardi de 10h à 12h - guy.kerdoncuff@irvillac.fr

LECANON Valérie : 2ème Adjoint au Maire

Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfances

Permanence le Lundi de 10h à 12h - valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François : 3ème Adjoint au Maire

Voirie et bâtiments communaux

Permanence le Samedi de 10h à 12h - francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 4ème Adjoint au Maire

Environnement, et Cadre de vie

Permanence le Samedi de 10h à 12h - yvonne.le-cann@irvillac.fr

Conseillers délégués :

KERVERN Laurence : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfances

GOASGUEN Marie-Catherine : Environnement et Cadre de vie

MONBEL Yann : Animation et vie associative

Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES :



Demandée :

DELACOURT Tanguy, 4, résidence Pont Ar C'hlan : changement de porte d'entrée

LE MEUR Cédric, 6, cité Pen Ar Dorguen : Rénovation habitation

DEROCHE Benjamin, 7, route de Daoulas : Piscine

Accordées :

VOIRON Frédéric, 3, route de Rosland : Installation d'un poêle avec sortie de conduit sur pignon

MEURTIN Robin, 2bis Le Bot : Serre de jardin

BACHELIN Remy, 8, Pen Ar Prat : Réfection couverture sur l'extension

MAHMUTOVIC Kevin, 4, bis chemin de Poul Ar Goquet : pose d'un portail

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandé :

VIGOUROUX Luc, 3, chemin de Poul Ar Goquet : Garage et auvent

Accordé :

LE BOT Mathieu, 14, route du Tréhou : Construction d'une extension

Etat Civil

Décès :

17/10 : Monique JÉZÉQUEL née GILLET, 8, allée des Potagers

Pour joindre l'Agence Postale :

09 71 33 83 89



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Bruit : Les règles à respecter

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Extrait de l'Arrêté préfectoral 2012-0244 du 1er mars 2012